



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S
numéro d'identification : 61924

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants, Mélange auxiliaire de lavage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1B H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Conseils de prudence	:	H400	graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques.
		P102	Tenir hors de portée des enfants.
		Prévention: P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		Intervention: P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
		P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		Elimination: P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

chlorure de
didécylidiméthylammonium

Étiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de biocides

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42	Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5 230-525-2	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 5 - < 10
Fatty alcohol alkoxyate		Skin Irrit. 2;	>= 5 - < 10
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 01-2119457558-25	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Désinfectants, Mélange auxiliaire de lavage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m ³	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	Valeurs limites indicatives: Valeurs limites indicatives			

DNEL

**propane-2-ol
67-63-0:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 888 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 500 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 319 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 26 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 89 mg/m³

PNEC

**acide citrique
77-92-9:**

: Eau douce
Valeur: 0,44 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,044 mg/l

STP
Valeur: > 1000 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 34,6 mg/kg

Sédiment marin



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

	Valeur: 3,46 mg/kg
	Sol
	Valeur: 33,1 mg/kg
propane-2-ol 67-63-0:	: Eau douce
	Valeur: 140,9 mg/l
	Eau de mer
	Valeur: 140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce
	Valeur: 552 mg/kg
	Sédiment marin
	Valeur: 552 mg/kg
	Sol
	Valeur: 28 mg/kg
	intermittent release
	Valeur: 140,9 mg/l
	STP
	Valeur: 2251 mg/l
	Oral(e)
	Valeur: 160 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: bleu
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 1,4, à 20 °C
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: > 70 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,024 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Donnée non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Pas classé(e)
Cancérogénicité	: Pas classé(e)
Toxicité pour la reproduction	: Pas classé(e)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Toxicité par aspiration	: Pas classé(e)
Information supplémentaire	: Donnée non disponible

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Souris: 5.400 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
	DL50 oral Rat: 11.700 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
	DL50 oral Souris: 5.000 mg/kg
	DL50 oral Rat: 3.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	: voir texte créé par l'utilisateur Rat: 725 mg/kg Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
	voir texte créé par l'utilisateur Souris: 940 mg/kg



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
- Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
- Toxicité à dose répétée : Rat: NOAEL: 4.000 mg/kg
LOAEL: 8.000 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 10 d

chlorure de didécylidiméthylammonium

7173-51-5:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 238 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Estimation de la toxicité aiguë : 500,0 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: 3.342 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Durée d'exposition: 3 mn
Résultat: irritant
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: Test de Buehler
- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471
- : Type: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type: test in vivo
Espèce utilisée pour le test: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Fatty alcohol alkoxylate

:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

propane-2-ol

67-63-0:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 5.840 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral Rat: 4.570 mg/kg

DL50 oral Rat: 5.045 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat, femelle: 47,5 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Rat: 72,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Souris: 27,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 25 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Rat: 30 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 10000 ppm
Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: 12.800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 12.870 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 13.900 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 13.400 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation : Espèce: Lapin



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

cutanée	Résultat: Pas d'irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: irritant
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Méthode de test: Test de Buehler Espèce: Cochon d'Inde Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Type: Test de Ames Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 440 - 760 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.535 mg/l Durée d'exposition: 24 h CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): env. 120 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les algues	: NOEC (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 425 mg/l Durée d'exposition: 8 Tage Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les bactéries	: (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h

chlorure de didécylidiméthylammonium

7173-51-5:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,0 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,19 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	---



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,032 mg/l

Durée d'exposition: 34 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,97 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,49 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,062 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Immobilisation

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,01 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Type de Test: Test de Reproduction

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,057 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,03 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,021 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les algues

: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,026 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Inhibition de la croissance

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,053 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,013 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,06 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique) : 10



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

- Toxicité pour les bactéries : CE50 : 11 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Inhibition de la respiration
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- CE50 : 17,9 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- EC20 : 8,9 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: > 1.000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Toxicité pour les plantes : CE50: 283 - 1.670 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- Fatty alcohol alkoxylate**
:
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l
Méthode: DIN 38412
- propane-2-ol**
67-63-0:
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 13.299 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9.714 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non

(Daphnia (Daphnie)): > 10.000 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 30 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l
Durée d'exposition: 5 mn
BPL:

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 5.175 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Méthode: DIN 38412
BPL:

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 97 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 19 d
Méthode: OECD 301 E



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 526 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 728 mg/g

ThOD : 0,75 g/g

**chlorure de didécyldiméthylammonium
7173-51-5:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Méthode: OECD 301 D

Fatty alcohol alkoxyate

:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

**propane-2-ol
67-63-0:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OECD 301 E

Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 53 %
Durée d'exposition: 5 d

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 10 d
BPL: non

Biodégradation: 99,9 %
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2,32 g/kg

ThOD : 2,40 g/g



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

: log Pow: -1,72

propane-2-ol

67-63-0:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau

: log Pow: 0,05

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

propane-2-ol

67-63-0:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 25 Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

propane-2-ol

67-63-0:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets
07 06 99
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1903
IMDG : 1903
IATA : 1903

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(chlorure de didécylidiméthylammonium)

IMDG : DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(didecylidiméthylammonium chloride)

IATA : Désinfectant, liquid, corrosive, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C9
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
(Cargo) : Disinfectant, liquid, corrosive, n.o.s. N'est pas autorisé au transport
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

		Quantité 1	Quantité 2
9a	Dangereux pour l'environnement	100 t	200 t

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t
----	------------------------------	-------	-------

Maladies Professionnelles (R- : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

461-3, France)

liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 9,53 %
295,2 g/l
contenu en COV sans eau

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 9,53 %
97,57 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

Numéro de l'autorisation : N-58353

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004

: 5 - <15% Agents de surface non ioniques, Parfums, DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE, LINALOOL, HEXYL CINNAMAL, GERANIOL, BENZYL SALICYLATE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification: H314 Méthode de calcul
H400 Méthode de calcul



APESIN ACTIVSOFT 15 L F/E/P/GB/DK/S

WM 0712965

Numéro de commande: 0712965

Version 6.1

Date de révision 20.10.2020

Date d'impression 02.12.2020

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.